

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de ARPENANS

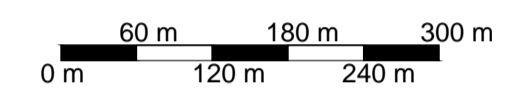
Document graphique
Ensemble de la commune au 1 / 6 000 ème

Pièce n° 4.2.3

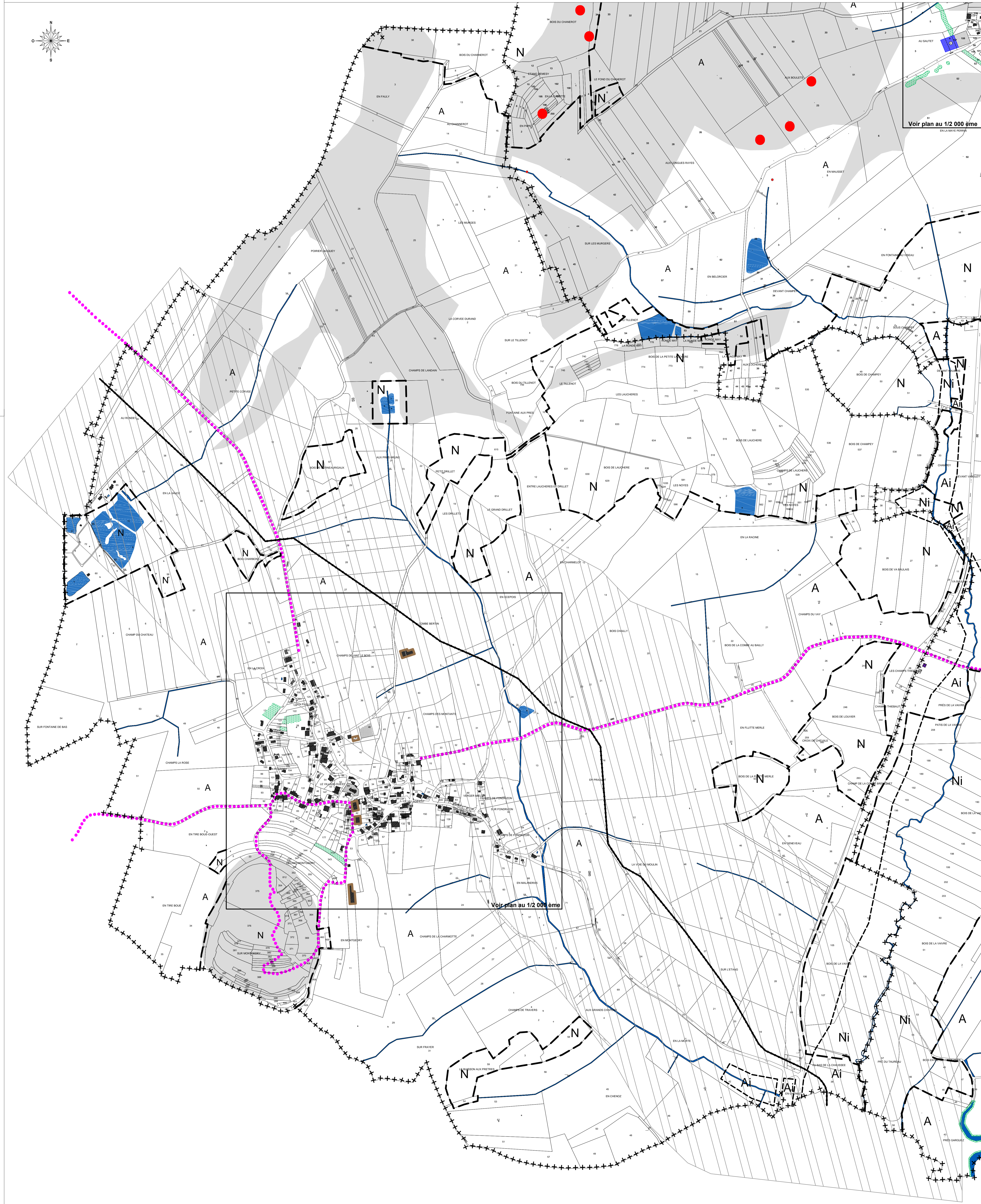
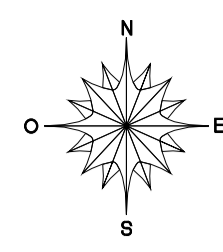
REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

Arrêté par délibération du Conseil
Communautaire : 06.06.2016
Approuvé par délibération du Conseil
Communautaire :

INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : 4, Passage John Deere - 70000 VESOUL
Tél : 03 84 75 46 47 - Fax : 03 84 75 31 69
initiativedeveloppement@orange.fr
Agence de Besançon
Tél : 03 81 83 53 29 - initiativedeveloppement@orange.fr



*Origine cadastre (C) - DGFIP - Droits de l'Etat réservés - 2012
Plan cadastral actualisé en avril 2016



Voir plan au 1/2 000 ème
EN LA MÈRE PERRE

Voir plan au 1/2 000 ème

Légende

— Limite de zones. - - - Limite de secteurs. + + + + + Limite de communes.

ZONES AGRICOLES

A Zone, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.

Ai Secteur de la zone A soumis à des risques d'inondations.

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

N Zone, équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels.

Ni Secteur de la zone N soumis à des risques d'inondations.

••••• Liaisns douces (piétonnes ou cyclables) à conserver ou à valoriser.

Exploitations agricoles.

Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11.

Secteurs concernés par des risques et nuisances

Secteur soumis à des risques de mouvement de terrain (aléa faible).

Indices localisés (effondrement, doline, gouffre, source...).

Canalisation de transport de gaz haute pression et zones de danger.

Espaces et secteurs contribuant aux continuités écologiques et éléments de paysage à protéger

Cours d'eau, plans d'eau.

Bois, haie, bosquet, verger, ripisylve.